

Résolution présentée par la délégation du

Turkménistan

Thème Agenda 2030 : vers les 17 objectifs du développement durable

Concerne Les taux importants d'émissions de CO2 et le nombre croissant d'accidents causés par les voitures sur les routes dans le monde

L'Assemblée Générale,

Remarquant qu'au cours de la dernière décennie, le nombre de véhicules circulant dans le monde a augmenté de 40 %, ce qui contribue à 15 % des émissions globales de CO2, intensifiant ainsi le réchauffement climatique à l'échelle mondiale,

Affligée de constater que chaque année, dans le monde, environ 1,19 million de personnes perdent la vie dans des accidents de la route, tandis que plus de 50 millions subissent des blessures qui peuvent conduire à des incapacités permanentes, selon l'OMS,

Constatant que la cause du problème n'est pas complexe. Les femmes commettent 9,9 accidents par million de kilomètres, tandis que les hommes en sont responsables dans seulement 7,6 cas. De plus, dans les pays développés, la répartition des genres sur les routes est équivalente,

Ajoutant que d'innombrables études révèlent que d'importantes différences cognitives existent entre les hommes et les femmes, notamment liées à la vitesse de réaction, les femmes présentant des réflexes plus lents, particulièrement dans des contextes à risque,

Considérant qu'une diminution du nombre de conductrices entraînera une forte diminution des émissions de CO2 et garantira une sécurité accrue sur les routes dans le monde

Décide de restreindre l'accès des femmes aux routes principales, secondaires, aux autoroutes et à toutes voies autorisant une vitesse supérieure à 30 km/h ;

- de rendre visible cette restriction par la création d'un nouveau panneau de signalisation, qui montrera très clairement cette interdiction de circuler pour les femmes ;
- de produire ce panneau au Turkménistan et de l'offrir généreusement à tous les États souhaitant l'introduire sur ses routes.

Le texte français fait foi